

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Dossier

Dossier: Entwicklung der Energiepreise

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Marco
Flückiger, Bernadette
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Marco; Flückiger, Bernadette; Zumofen, Guillaume 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Dossier: Entwicklung der Energiepreise, 2022 – 2024*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 17.05.2025.

Inhaltsverzeichnis

La hausse des prix de l'énergie préoccupe les entreprises et les ménages	1
La hausse du prix de l'essence fait mal au porte-monnaie des Helvètes	1
Hausse des prix de l'électricité	2
Staatliche Entlastung des Mittelstandes und der KMU von den hohen Benzin- und Dieselpreisen (Mo. 22.3202, 22.3115, 22.3634 und 22.3635)	2
Treibstoffpreise. Einen Preisrechner nach österreichischem Vorbild einführen (Mo. 22.3804)	3
Hausse des prix de l'énergie - Pas de nécessité de prendre des mesures selon le Conseil fédéral	4
Nouvelle hausse des prix de l'électricité en 2024	4
Baisse des prix de l'électricité en 2025	5
Hausse des prix de l'électricité pour les collectivités et le service publics. Pour un retour au marché régulé (Mo. 22.4062)	5
Création d'un modèle facultatif d'approvisionnement garanti en électricité pour les entreprises (pool de fourniture d'électricité pour les entreprises) (Mo. 22.4176)	5

Abkürzungsverzeichnis

EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
UVEK	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
BFS	Bundesamt für Statistik
EICom	Eidgenössische Elektrizitätskommission
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
WBF	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
StromVG	Stromversorgungsgesetz
TCS	Touring Club Schweiz

DFF	Département fédéral des finances
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
OFS	Office fédéral de la statistique
EICom	Commission fédérale de l'électricité
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
LApEI	Loi sur l'approvisionnement en électricité
TCS	Touring Club Suisse

La hausse des prix de l'énergie préoccupe les entreprises et les ménages

Energiapolitik

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.03.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

La forte hausse des prix de l'électricité, du gaz et des carburants a fortement préoccupé les milieux industriels helvétiques. Cette hausse, déjà enclenchée en 2021, a encore été renforcée par le conflit en Ukraine et les sanctions occidentales, notamment en ce qui concerne le gaz et le pétrole. L'Office fédéral de la statistique (OFS) a indiqué, qu'en une année, l'augmentation était de 26.5 pour cent pour l'essence, 22.3 pour cent pour le diesel, ou encore 11.6 pour cent pour le gaz. Ainsi, selon plusieurs entrepreneurs interviewés par la presse helvétique, **la hausse des prix de l'énergie serait un plus lourd fardeau économique que le franc fort ou la crise du Covid-19.**¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 19.04.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

En parallèle du mécanisme de sauvetage pour les entreprises électriques systémiques, le DETEC et le DFF ont mis sur pied **un groupe de travail pour étudier différentes mesures pour aider les ménages face à la hausse des prix de l'énergie.** Selon les premières discussions, le Conseil fédéral souhaite d'abord continuer à renforcer son soutien aux énergies renouvelables, avec notamment CHF 11.7 milliards pour encourager la transition énergétique, mais aussi CHF 4 milliards pour remplacer les chauffages à mazout et à gaz, et l'isolation des bâtiments. Ensuite, le scénario d'aides ciblées aux entreprises particulièrement touchées et aux ménages modestes est également étudié. Par contre, un plafonnement des prix de l'électricité a été balayé par Simonetta Sommaruga. Elle a rappelé, qu'avec la libéralisation du marché de l'électricité, la Suisse avait plus de 600 distributeurs d'énergie et qu'un tarif unique n'était donc pas envisageable.²

La hausse du prix de l'essence fait mal au porte-monnaie des Helvètes

Erdöl und Erdgas

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 10.03.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

Au début de l'année 2022, le porte-monnaie des ménages et des entreprises helvétiques a été mis à mal par la **forte hausse du prix de l'essence.** Alors qu'à la mi-février, la population helvétique craignait que l'essence passe la barre symbolique de CHF 1.90, l'essence a finalement bondi au-dessus de la **barre des CHF 2.20** en mars 2022. Cette forte hausse a été induite, majoritairement, par le conflit en Ukraine. Le pouvoir d'achat des Helvètes s'est donc retrouvé sous le feu des projecteurs. Pour répondre à cette hausse, certains Helvètes ont d'ailleurs opté pour un plein à l'étranger, en Italie ou au Liechtenstein par exemple. D'après des estimations, le tourisme d'achat d'essence pouvait faire économiser jusqu'à CHF 15 pour un plein de 50 litres.³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 14.06.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

Le prix de l'essence a continué d'affoler les compteurs au début de l'été 2022. Cette hausse, qui grève fortement le porte-monnaie des helvètes, a aiguisé les appétits politiques. Plus particulièrement, l'UDC est monté au créneau pour défendre une baisse des prix à la pompe, avec par exemple des remises comme en Italie, en France ou en Allemagne. Les cantons frontaliers ont d'ailleurs vu une forte augmentation du tourisme d'achat d'essence, notamment du Tessin vers l'Italie ou de Genève vers la France voisine.

Dans cette logique, l'UDC a lancé une **campagne d'affiche publicitaire**, à l'échelle nationale, qui préconisait une baisse des taxes sur l'essence. En parallèle, deux motions de l'UDC (Mo. 22.3289 et Mo. 22.3356) qui visent une baisse du prix de l'essence ont été écartées au Conseil des États et au Conseil national. Les parlementaires opposés à ces motions ont indiqué qu'il était préférable d'accélérer la transition énergétique vers des énergies renouvelables, plutôt que de trouver, comme l'UDC le préconise, des solutions à court-terme pour préserver les utilisateurs et utilisatrices de combustibles fossiles. Par contre, un sondage a indiqué que deux tiers des Helvètes étaient favorables à une baisse des taxes sur l'essence afin de faire diminuer le prix à la

pompe.⁴

Hausse des prix de l'électricité

Netz und Vertrieb

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 22.03.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

La **facture d'électricité des ménages helvétiques devrait augmenter jusqu'à 20 pour cent en 2023**. D'après les premières estimations, cette hausse devrait représenter environ CHF 200 par année pour une maison familiale. Cette hausse est due à la très forte volatilité des prix sur les marchés de l'électricité internationaux. Dans les faits, la poursuite des objectifs climatiques a rehaussé le prix du CO2 en Europe, la guerre en Ukraine et les sanctions occidentales ont redistribué les cartes de l'approvisionnement en gaz et en pétrole, et les centrales nucléaires françaises, fournisseurs essentielles en Europe, ont connu de nombreuses défaillances. Si cette volatilité sur le marché de l'électricité a cours depuis fin 2021, les ménages helvétiques ne devraient en payer le prix qu'en 2023. En effet, les prix de l'électricité pour les petits consommateurs sont fixés une fois par an, l'impact d'une hausse des prix de l'électricité sur les marchés internationaux frappe donc les consommateurs helvétiques avec un temps de latence d'une année environ.⁵

Staatliche Entlastung des Mittelstandes und der KMU von den hohen Benzin- und Dieselpreisen (Mo. 22.3202, 22.3115, 22.3634 und 22.3635)

Strassenverkehr

MOTION
DATUM: 21.09.2022
BERNADETTE FLÜCKIGER

National- und Ständerat befassten sich in einer **ausserordentlichen Session** zum Thema **«Kaufkraft»** im Rahmen der Herbstsession 2022 unter anderem mit zwei Vorstössen aus den Reihen der SVP, die einen **Teilverzicht bei der Erhebung der Mineralölsteuer** forderten: Benjamin Giezendanners (svp, AG; Mo. 22.3202) Motion forderte die Regierung dazu auf, auf denjenigen Teil der Mineralölsteuer auf Treibstoff zu verzichten, der der allgemeinen Bundeskasse zugewiesen wird. Die gestiegenen Treibstoff-Preise belasteten insbesondere ältere Menschen und diejenigen, die auf ein Auto angewiesen seien; diesen Menschen müsse nun geholfen werden. Die Motion von Pierre-André Page (svp, FR; Mo. 22.3115) ging noch etwas weiter und verlangte, dass derjenige Anteil der Mineralölsteuer, der nicht direkt in den Strassenunterhalt fliesst, solange wie notwendig aufgehoben wird. Identische Motionen wie Benjamin Giezendanner und Pierre-André Page reichte überdies Marco Chiesa (svp, TI; Mo. 22.3634 und Mo. 22.3635) im Ständerat ein.

Alle vier Motionen glichen stark den vier Motionen der SVP, die bereits im Rahmen der ausserordentlichen Session im Sommer 2022 unter dem Titel «Entlastungsmassnahmen zugunsten der Bevölkerung und der Wirtschaft» behandelt und abgelehnt worden waren. Der Bundesrat begründete seine ablehnende Haltung zu den Motionen Giezendanner, Page und Chiesa denn auch mit denselben Argumenten wie im Sommer: Die Regierung sei sich der gestiegenen Energiepreise und der damit einhergehenden Herausforderungen bewusst, sehe aber momentan keinen unmittelbaren Handlungsbedarf. Man habe aber eine interdepartementale Arbeitsgruppe der betroffenen Departemente UVEK, WBF und EFD gebildet, welche mögliche Handlungsfelder prüfen werde.

Im **Nationalrat** führten die zwei Motionen zu teils heftigen Diskussionen darüber, ob damit einseitig Haushalte mit höheren Einkommen entlastet würden, da ärmere Haushalte proportional weniger häufig Auto fahren würden. Bundesrat Maurer lehnte alle Vorstösse, die in der ausserordentlichen Session behandelt wurden, ab und begründete dies namentlich mit der Sorge um die Bundesfinanzen. Die beiden Motionen fanden ausserhalb der SVP nur bei einzelnen Mitgliedern der Mitte-Fraktion Unterstützung; sie wurden mit 135 zu 58 Stimmen (bei 2 Enthaltungen) und 138 zu 57 Stimmen deutlich abgelehnt.

Im **Ständerat** argumentierte Motionär Chiesa, dass seine Motionen den Menschen zu

gute kämen, die unbedingt auf ein Auto angewiesen seien, beispielsweise weil sie in abgelegenen Gebieten lebten. Auch in der kleinen Kammer verwies Finanzminister Maurer generell auf die finanzielle Lage, die es derzeit nicht erlaube, «überall einzugreifen, zumal die Situation nicht überall gravierend ist». Die Motionen von Marco Chiesa würden zu starken Mindereinnahmen für den Bund führen, wodurch im Gegenzug grosse Sparmassnahmen nötig wären, welche sicher zu einem Aufschrei führen würden.

Im Anschluss lehnte auch die kleine Kammer die beiden Motionen zur Mineralölsteuer mit 34 zu 4 Stimmen bei 5 Enthaltungen (Mo. 22.3634) und mit 32 zu 7 Stimmen bei 4 Enthaltungen (Mo. 22.3635) klar ab. Während die Motion 22.3634 nur Unterstützung in den eigenen Reihen fand, wurde die Motion 22.3635 auch von wenigen Mitgliedern der Mitte-Fraktion angenommen.⁶

Treibstoffpreise. Einen Preisrechner nach österreichischem Vorbild einführen (Mo. 22.3804)

Strassenverkehr

MOTION
DATUM: 26.09.2022
BERNADETTE FLÜCKIGER

Pirmin Bischof (mitte, SO) forderte im Juni 2022 mit einer Motion die **Einführung eines Online-Preisrechners für Treibstoffe**. Ständerat Bischof argumentierte, dass nur ein Teil der jüngsten Steigerung der Treibstoffpreise auf die internationale Lage zurückzuführen sei; ein guter Teil liege an der fehlenden Transparenz über die Treibstoffpreise in der Schweiz, die es laut Preisüberwacher Stefan Meierhans den Erdölfirmen ermögliche, grosse Gewinne zu erzielen. Abhilfe schaffen würde gemäss Bischof ein Preisrechner, wie ihn beispielsweise Österreich bereits vor einigen Jahren eingeführt habe. Dort gebe es für alle Tankstellen eine Preismeldepflicht, die es den Konsumentinnen und Konsumenten erlaube, rasch und unkompliziert die günstigste Tankstelle in der Umgebung zu finden.

Der Bundesrat lehnte die Motion mit einer allgemein gehaltenen Begründung zur Teuerungsthematik ab. Der Vorstoss wurde im Rahmen der ausserordentlichen Session zur Kaufkraft in der Herbstsession 2022 behandelt. Motionär Bischof bewarb sein Anliegen mit dem Hinweis, dass ein Preisrechner keine Mehrausgaben oder Mindereinnahmen bedeute, sondern lediglich mehr Transparenz schaffe. Der Bund müsse höchstens die Kosten für die Bereitstellung dieses Rechners zahlen, diese seien aber sehr niedrig. Wirtschaftsminister Parmelin hingegen sah keinen Anlass für die Einführung eines solchen Preisrechners. Zum einen würde die Einführung dieses Instruments eine Gesetzesänderung bedingen, welche Zeit brauche. Der Preisrechner würde demnach nichts gegen die aktuell hohen Preise nützen. Zum anderen bringe die Verpflichtung zur Meldung der tagesaktuellen Treibstoffpreise einen grossen administrativen Mehraufwand für die Tankstellen mit sich. Zudem habe eine Studie von Ecoplan ergeben, dass der entsprechende Handlungsbedarf nicht offensichtlich sei und dass die Spareffekte für die Autofahrenden marginal ausfallen würden. Die kleine Kammer nahm die Motion jedoch mit 25 zu 18 Stimmen bei 1 Enthaltung an. Die Mitte-, die Grüne- und die SP-Fraktionen stimmten für das Anliegen.⁷

MOTION
DATUM: 02.03.2023
MARCO ACKERMANN

Die WAK-NR zeigte sich im Januar 2023 gespalten in der Frage, ob der Bund einen **Preisrechner für Treibstoffpreise** nach österreichischem Vorbild einführen soll. Eine Mehrheit der Kommission beantragte mit 12 zu 10 Stimmen, der Motion in angepasster Form Folge zu geben, wonach der Bund die Plattform auch in Zusammenarbeit mit privaten Anbietern betreiben könne. Die Kommission reagierte damit auf den vom TCS im November 2022 lancierten Benzinpreisradar.

In der Frühjahrssession 2023 war eine Mehrheit des **Nationalrates** mit 95 zu 81 Stimmen bei 2 Enthaltungen jedoch der Ansicht, dass kein Bedarf an einer staatlichen Lösung mehr bestehe, wobei die grosse Kammer der Kommissionsminderheit folgte. Minderheitensprecher Beat Walti (fdp, ZH) erklärte im Rat, dass einerseits eine privatwirtschaftliche Lösung geschaffen worden sei und sich andererseits die Spritpreise eingependelt hätten. Mit einer Ablehnung könne man «etwas Gutes gegen die Bürokratie tun» – bei einer Annahme hätten die Tankstellenbetreiber ihre aktuellen Preise beim Bund melden müssen – und auf die Einführung eines «neuen Molochs» sei zu verzichten, führte der freisinnige Nationalrat weiter aus. Die geschlossenen Fraktionen der SVP, der FDP.Liberalen, eine Mehrheit der Grünliberalen-Fraktion sowie

wenige Stimmen aus der Mitte-Fraktion setzten sich schliesslich mit dieser Meinung durch und lehnten die Motion ab. Kommissionssprecher Fabio Regazzi (mitte, TI) hatte vergebens versucht, eine Ratsmehrheit vom Handlungsbedarf und der Idee der Zusammenarbeit zwischen Staat und Privatwirtschaft in der Kontrolle der Benzinpreise zu überzeugen. Mit der Ablehnung im Nationalrat war die Motion erledigt.⁸

Hausse des prix de l'énergie – Pas de nécessité de prendre des mesures selon le Conseil fédéral

Energiepolitik

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 02.11.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

À la fin août 2022, les fournisseurs d'électricité helvétiques ont annoncé une forte hausse des tarifs de l'électricité. Selon les cantons, la hausse des tarifs varie de 20 à 50 pour cent. Cette hausse des prix de l'électricité s'explique, en partie, par l'augmentation du coût du transport de l'électricité, mais surtout par la forte volatilité sur le marché de l'électricité et les tensions géopolitiques en Europe, avec notamment la guerre en Ukraine. Plusieurs experts ont indiqué que le prix brut de l'électricité avait été multiplié par seize en une année. Cette forte hausse a fait se dresser les cheveux sur la tête des entreprises et des ménages helvétiques.

D'un côté, les entreprises helvétiques ont relayé longuement leurs craintes dans la presse. Plus précisément, depuis août 2022, les entreprises ont réclamé en vain un plan d'action spécifique du gouvernement pour lutter contre la hausse des prix de l'énergie. Selon les représentant.e.s de l'économie helvétique, la passivité du Conseil fédéral renforce l'incertitude et met en difficulté les entreprises qui ne savent plus sur quelle prise se brancher.

D'un autre côté, la presse a partagé les craintes de la population helvétique face à cette hausse des prix. En parallèle, une inflation à hauteur de plus de 3 pour cent a attisé les débats. Plusieurs interventions parlementaires ont ainsi pris la lumière.

Malgré ces vifs débats, le **Conseil fédéral a finalement décidé**, début novembre 2022, **de ne pas prendre de mesures extraordinaires pour soutenir les entreprises et les ménages face à la hausse des prix de l'électricité**. Pour justifier cette décision, le Conseil fédéral a mis en évidence le fléchissement des prix de l'énergie et la relativement faible inflation helvétique en comparaison européenne. Sur recommandation du groupe de travail en charge de la thématique, le gouvernement a donc éteint l'interrupteur des treize mesures (huit mesures pour les entreprises, cinq mesures pour les ménages) étudiées. Cette décision, et l'argumentaire qui l'accompagnait, n'a convaincu ni les entreprises, ni les ménages helvétiques.⁹

Nouvelle hausse des prix de l'électricité en 2024

Energiepolitik

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 05.09.2023
GUILLAUME ZUMOFEN

La Commission fédérale de l'électricité (**EICom**) a publié les **prix de l'électricité** dans l'approvisionnement de base **en 2024**. Ainsi, un ménage-type, qui consomme 4500 kWh par année, paiera 32.14 centimes par kWh. Il s'agit donc d'une augmentation de 4.94 centimes par rapport à 2023. La facture annuelle d'électricité s'élèverait donc à 1'446 CHF (+ 222 CHF). Selon l'EICom, cette nouvelle hausse des prix est la conséquence de la hausse des prix sur le marché de l'électricité, du coût supplémentaire lié à la réserve pour l'hiver, de la tarification pour l'utilisation du réseau de transport et de l'augmentation du coût moyen pondéré du capital, fixé par le DETEC. Dans son communiqué de presse, l'EICom a également précisé les fortes disparités régionales. En effet, le prix de l'électricité dépend également de la stratégie des 630 distributeurs d'électricité en Suisse.

Cette hausse de 18 pour cent du prix de l'électricité a échauffé les esprits dans la presse. Si certains journaux ont pointé du doigt les politiques de Doris Leuthard et Simonetta Sommaruga, anciennes ministres de l'énergie, d'autres ont mis en évidence la captivité des consommateurs finaux d'électricité, impuissants face à cette hausse des prix de l'énergie. Au final, pour apaiser les esprits, Werner Luginbühl, président de l'EICom, a indiqué dans la presse qu'il s'attendait à une baisse des prix de l'électricité

en 2025, car les prix sur le marché de l'électricité sont actuellement à la baisse.¹⁰

Baisse des prix de l'électricité en 2025

Energiepolitik

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 05.09.2024
GUILLAUME ZUMOFEN

Selon les tarifications proposées par les plus de 600 gestionnaires de réseau de distribution d'électricité en Suisse, le prix médian de l'électricité devrait baisser, en **2025**, de 32.14 centimes par kWh à 29 centimes par kWh soit une **baisse de 10 pour cent des tarifs de l'électricité**. Ainsi, un ménage type qui consommerait 4'500 kWh par année bénéficierait d'une réduction de CHF 141 sur sa facture d'électricité de CHF 1'305. Cette baisse est le résultat d'une stabilisation des prix sur le marché de gros de l'électricité.

La presse, qui annonçait déjà une baisse dans le courant du mois de juin, n'a pas manqué de saluer cet allègement tarifaire pour les ménages et les entreprises. Les disparités régionales ont également été analysées. Si la région lémanique, la Suisse centrale et l'agglomération zurichoises profitent de baisses de tarifs allant jusqu'à moins 15 pour cent, des augmentations sont parfois prévues en Suisse orientale.¹¹

Hausse des prix de l'électricité pour les collectivités et le service publics. Pour un retour au marché régulé (Mo. 22.4062)

Energiepolitik

MOTION
DATUM: 26.09.2024
GUILLAUME ZUMOFEN

Face à la hausse des prix de l'énergie, le député Christian Dandrès (ps, GE) demande au Conseil fédéral d'**autoriser le retour à l'approvisionnement de base pour les communes et services publics** qui auraient opté pour le marché libre de l'électricité. Selon lui, les collectivités publiques qui ont opté pour le marché libre subissent fortement la hausse des prix de l'énergie et, dans certains cas, répercutent cette hausse des prix sur les prestations à la population.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral a indiqué que la possibilité d'autoriser le retour à l'approvisionnement de base a été étudiée en novembre 2022. Néanmoins, le gouvernement a décidé de ne pas s'engager dans cette direction car les effets à court-terme sont minimes. En outre, il précise que la proposition introduirait une distorsion de concurrence, car elle ne s'appliquerait qu'aux collectivités publiques. Finalement, le ministre de l'énergie Albert Rösti, a rappelé que les gros consommateurs d'électricité pouvaient également établir des regroupements de consommation propre afin de revenir à l'approvisionnement de base. Fort de ces arguments, le Conseil fédéral a préconisé le rejet de la **motion**.

En chambre, l'objet a été nettement **rejeté** par 146 voix contre 38 et 4 abstentions. La motion du député socialiste n'a reçu le soutien que dans ses rangs (37 voix du PS) et d'une voix chez les Vert-e-s.¹²

Création d'un modèle facultatif d'approvisionnement garanti en électricité pour les entreprises (pool de fourniture d'électricité pour les entreprises) (Mo. 22.4176)

Netz und Vertrieb

MOTION

DATUM: 27.09.2024
GUILLAUME ZUMOFEN

Afin de réduire les tarifs et la volatilité des prix de l'électricité pour les entreprises sur le marché libre, Roger Nordmann (ps, VD) préconise la **création de pools d'approvisionnement en électricité pour les entreprises**. Dans sa **motion**, il charge le Conseil fédéral de modifier la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) afin de permettre aux gestionnaires de réseau de distribution de créer ces pools d'approvisionnement.

Face à la baisse des prix de l'énergie, le Conseil fédéral estime qu'il n'est pas nécessaire de permettre la création, à court-terme, de pools d'approvisionnement. Il préconise donc le rejet de la motion.

Comme l'objet n'a pas été examiné dans un délai de deux ans, il a été **classé**.¹³

1) LT, 20.1.22; CdT, 1.3.22; LT, 14.3.22; 24H, 30.3.22; AZ, 31.3.22

2) TA, 4.3.22; 24H, 12.3.22; LT, 2.4.22; 24H, CdT, Lib, 19.4.22; Republik, WW, 21.4.22; NZZ, 25.4.22

3) CdT, 8.2., 10.2.22; AZ, 11.2.22; 24H, 15.2.22; Blick, 7.3.22; AZ, NZZ, 9.3.22; AZ, Blick, CdT, NZZ, 10.3.22; So-Bli, SoZ, 13.3.22; Blick, NZZ, SGT, 15.3.22; Lib, 16.3.22; CdT, WW, 17.3.22; NZZ, 18.3.22; NZZ, 19.3.22; 24H, 23.3.22; CdT, 24.3.22; SoZ, 27.3.22; AZ, 30.3.22; NZZ, 2.4.22

4) Blick, NZZ, 7.5.22; AZ, 11.5.22; Blick, 13.5.22; 24H, 19.5.22; CdT, 20.5.22; CdT, 30.5.22; Blick, 2.6., 9.6.22; CdT, 11.6.22; Blick, 13.6.22; AZ, CdT, LT, 14.6.22; AZ, 15.6.22; CdT, 17.6.22; AZ, 22.6.22; BZ, 13.7.22; TA, 22.7.22

5) Lib, 31.1.22; TA, 22.3.22; CdT, LT, 23.3.22; NZZ, 25.4.22

6) AB NR, 2022, S. 1575 ff. (22.9013); AB NR, 2022, S. 1586 (22.3202); AB NR, 2022, S. 1587 (22.3115); AB SR, 2022, S. 903 ff. (22.9013); AB SR, 2022, S. 914 (22.3634); AB SR, 2022, S. 915 (22.3635)

7) AB SR, 2022, S. 903 ff. (22.9013); AB SR, 2022, S. 915

8) AB NR, 2023, S. 151 f.; Bericht WAK-NR vom 9.1.23; AZ, 3.3.23

9) Communiqué de presse CF du 02.11.2022; Lib, 4.8.22; NZZ, 13.8.22; So-Bli, 14.8.22; AZ, 15.8.22; TA, 20.8.22; So-Bli, 21.8.22; CdT, NZZ, 23.8.22; LT, 24.8.22; TA, 25.8.22; Blick, CdT, 26.8.22; AZ, LT, 27.8.22; So-Bli, SoZ, 28.8.22; CdT, NZZ, 30.8.22; LT, Lib, NZZ, Republik, TA, 31.8.22; AZ, LT, NZZ, TA, WOZ, 1.9.22; CdT, NZZ, TA, 2.9.22; Lib, 3.9.22; SoZ, 4.9.22; CdT, 6.9.22; 24H, AZ, NZZ, 7.9.22; Republik, 8.9.22; NZZ, TA, 10.9.22; Blick, CdT, 12.9.22; LT, TA, 13.9.22; SGT, 20.9.22; NZZ, 21.9.22; CdT, LT, 22.9.22; Blick, Lib, 29.9.22; LT, 4.10.22; NZZ, 6.10.22; Lib, 14.10.22; NZZ, TA, 25.10.22; Blick, 26.10.22; Lib, 27.10.22; NZZ, TA, 3.11.22; Lib, 7.11.22; Blick, LT, 12.11.22

10) Communiqué de presse CF du 5.9.23; CdT, LT, 1.9.23; SoZ, 3.9.23; AZ, LT, TA, 5.9.23; AZ, Blick, CdT, LT, Lib, NZZ, TA, 6.9.23; Blick, Republik, WOZ, 7.9.23; Blick, 8.9.23; TA, 9.9.23; SoZ, 10.9.23; LT, 15.9.23

11) Communiqué de presse 5.9.24.pdf; AZ, 15.6.24; AZ, Blick, CdT, LT, Lib, TA, 4.7.24; Lib, 30.8.24; Blick, 5.9.24; Blick, CdT, Lib, NZZ, TA, 6.9.24

12) BO CN, 2024, p. 1968 s.

13) Mo. 22.4176